

[Texte]

ask that they be considered as an exhibit. I have also prepared a summary—it is in draft form at this time—of the report submitted to the commission, and I will be submitting that in the next week for the benefit of the members as well.

The Chairman: Thank you very much. That will be very helpful. The chairman rules that it is filed as an exhibit, and when the other document comes we will do the same thing.

Mr. Schabas: Thank you.

The Chairman: Judge Dubinsky.

• 1010

Hon. Mr. Justice J. L. Dubinsky (Former Supreme Court Judge of Nova Scotia and the Federal Court): Mr. Chairman, my presentation will take three minutes. This is no reflection on the excellent submissions already.

First of all, this is an historic day for me. In 1958 I sought to get into that historic chamber of ours of Canada and failed, as many others did. In 1958, you will recall, there was a terrible tearing apart of a certain party to which I belonged at that time.

Mr. Rodriguez: Have we got a seat for you!

Mr. Justice Dubinsky: But that I am able to sit down in a group with as personable a chairman as yourself and to be on the opposite side of Warren Allmand and Mr. Rodriguez is for me a great day. I will be able to tell my grandchildren about it when I get back.

I only got word of this committee meeting a week ago, and I was getting ready to go away, so I have not had much time to do some studying about this. The excellent report of Professor Robert Saint-Louis and Professor Lamarche was given to me Monday. Well, to be able to even read it was impossible, let alone to study it. But I am able to say to the members of the committee, as honestly as I can, although I pay the utmost tribute to them for their excellent work, I disagree totally from beginning to end with their submissions.

In my opinion, gentlemen of the committee, we have in Canada one of the finest acts of this type anywhere in the western world.

Now, I have been an umpire. I was fortunate, as a retired judge of the Supreme Court of Nova Scotia, to be asked by former Chief Justice Jackett to serve ad hoc as a deputy judge of the Federal Court of Canada, which I did. And then I began to serve as an umpire.

For nearly eight years I served as an umpire, and I heard over 1,700 appeals, so I know something about this act. Not that I am any smart lawyer or judge, by no means, but I yield to no one—not to you, Mr. Chairman, nor to anyone—in what is known as hard work. And I gave hard work to this work of the commission.

I was brought up in Cape Breton, where I knew what hardship was, where I knew what loss of employment was, and

[Traduction]

je vous demanderais de les accepter comme documents d'information. J'ai également préparé un résumé—qui n'est pour le moment que sous forme d'ébauche—du rapport présenté à la Commission, et je vous le ferai remettre la semaine prochaine.

Le président: Merci beaucoup. Cela nous sera très utile. Le président accepte les documents et fera de même avec ceux qui suivront.

Me Schabas: Merci.

Le président: Monsieur le juge Dubinsky.

Son Honneur le juge J. L. Dubinsky (ancien juge à la Cour suprême de la Nouvelle-Écosse et à la Cour fédérale): Monsieur le président, j'en ai pour trois minutes. Ce n'est pas une critique à l'égard des excellents exposés que nous avons entendus jusqu'ici.

Tout d'abord, ceci est une journée historique pour moi. En 1958 j'ai essayé d'entrer dans cette chambre à laquelle vous appartenez et comme bien d'autres, je n'ai pas réussi. En 1958, vous vous en souviendrez, le parti auquel j'appartenais à l'époque était en déroute.

M. Rodriguez: Nous avons tout un siège pour vous!

M. le juge Dubinsky: Mais être ici aujourd'hui avec un président aussi aimable que vous et être assis en face de Warren Allmand et de monsieur Rodriguez, voilà qui fait de ce jour une journée mémorable. Je pourrai le raconter à mes petits-enfants lorsque je rentrerai chez moi.

Je n'ai été informé de cette réunion que la semaine dernière, alors que je m'apprêtais à partir en voyage, et je n'ai donc pas beaucoup eu le temps de me renseigner sur le sujet. L'excellent rapport des professeurs Robert Saint-Louis et Lamarche m'a été remis lundi. Il m'était impossible de le lire, encore moins de l'étudier. Mais en toute honnêteté, je peux dire aux membres du Comité que malgré le grand respect que m'inspire leur excellent travail, je suis en parfait désaccord avec lui du début jusqu'à la fin.

A mon avis, messieurs, la loi canadienne est parmi les meilleures que l'on puisse trouver dans les pays occidentaux.

Or, j'ai été juge arbitre. J'ai eu l'honneur, lorsque j'ai pris ma retraite de la Cour suprême de la Nouvelle-Écosse, d'être invité par l'ancien juge en chef, monsieur Jackett, à occuper la charge de juge-adjoint extraordinaire à la Cour fédérale du Canada, et j'ai accepté. J'ai ensuite été juge-arbitre.

Je l'ai été pendant presque huit ans et j'ai entendu plus de 1,700 appels, je connais donc un peu la loi. Ce n'est pas que je sois un homme de loi particulièrement intelligent, pas du tout, mais pour ce qui est de travailler dur je n'ai rien à envier à personne, ni à vous, monsieur le président, ni à personne d'autre. Et j'ai travaillé dur pour la Commission.

J'ai été élevé au Cap-Breton où j'ai vu ce qu'était une vie difficile, ce que pouvait signifier la perte d'un emploi, et je suis